



Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015

Madame, Monsieur,

Le cadre légal en matière de sécurité et santé au travail impose aux entreprises de respecter un certain nombre d'obligations.

En se conformant aux dispositions légales, le chef d'entreprise peut créer ainsi les bases au sein de son entreprise en vue de développer une démarche plus conséquente de sécurité-santé qui est susceptible de faire progresser l'entreprise en termes de rentabilité et de productivité.

La conférence vise à présenter de façon pragmatique, à partir de cas vécus, les **obligations issues de la législation** applicable, de donner des **conseils aux chefs d'entreprises** y relatif. Une **table-ronde** permettra d'approfondir toutes les questions des entreprises intéressées dans le cadre d'un échange avec les représentants des administrations et experts (ITM, AAA, Division de la Santé etc.) concernés.

Par ailleurs, la conférence permettra de présenter le **label « Sécher a Gesond mat System »** ainsi que les **entreprises labellisées**, ayant mis en œuvre une stratégie conséquente de management de la sécurité et de la santé en 2014-2015.

Afin de vous informer sur les obligations et droits des employeurs en la matière et de vous proposer une stratégie durable en matière d'organisation de vos responsabilités, les organisateurs ont le plaisir de vous inviter à la

CONFERENCE

Faire progresser votre entreprise par une démarche sécurité-santé

&

Label « Sécher a Gesond mat System »

Jeudi, le 22 octobre 2015 à 17.00 heures

Grande salle à la Chambre des Métiers

(2 circuit de la Foire Internationale à L-1347 Luxembourg-Kirchberg)

Programme:

- 17h00 Allocution de bienvenue – Roland Kuhn - Président de la Chambre des Métiers
- 17h05 **Faire progresser votre entreprise par une démarche sécurité-santé**
Comment appliquer la réglementation en pratique?
Illustrations et cas concrets
Anne Christine Adelin - Senior consultant - LUXCONTROL SA
Christophe Eischen - Directeur Technique - AIB-Vinçotte Luxembourg
- 18h00 **Table ronde – Question-Réponses**
Participants:
Marco Boly - Directeur - ITM
Dr. Claude Streef - Chef de service - Division de la Santé au Travail
Paul Meyers - Ingénieur-inspecteur - Association d'Assurance Accident
- 18h15 **Présentation du label « Sécher a Gesond mat System » et des entreprises labellisées**
Annick Sunnen - Ingénieur - Association d'Assurance Accident
- 18h30 Conclusions & drink de clôture

La conférence se tiendra en langue française.

Une traduction simultanée en français-allemand sera réalisée.

La manifestation se déroule dans le cadre de la SME Week 2015.

Les entreprises qui souhaitent participer à cette manifestation sont priées de bien vouloir renvoyer la fiche d'inscription ci-jointe jusqu'au 21 octobre 2015 à la Chambre des Métiers (Fax: 42 67 63 ou Email: myriam.weber@cdm.lu).

Tout en vous remerciant d'avance de votre intérêt, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

Chambre des Métiers
Chambre de Commerce
Association d'Assurance Accident
INDR

Fiche d'inscription

CONFERENCE

Faire progresser votre entreprise par une démarche sécurité-santé

&

Label « Sécher a Gesond mat System »

Jeudi, le 22 octobre 2015 à 17h00

Entreprise: _____
Participant: _____
Fonction: _____
Adresse: _____

Tél: _____
Fax: _____
Email: _____

_____, le _____ Signature

**A renvoyer avant le
21 octobre 2015
Chambre des Métiers
Mme Myriam Weber
BP 1604
L-1016 LUXEMBOURG
Fax: 42 67 63 ou Email: myriam.weber@cdm.lu**